

LA JEUNESSE BELGE ET LE MOUVEMENT SYNDICAL



Jeunes chômeurs

Pour ce qui concerne la santé, la nourriture, l'habillement et le logement des jeunes chômeurs, nous disposons encore de moins de renseignements que pour les enfants des chômeurs. A la carence des statistiques officielles, il faut encore ajouter l'absence totale d'enquêtes en cette matière.

Il est vrai, plusieurs spécialistes ont dénoncé la dégénérescence physique des jeunes chômeurs. Mais, en général, l'attention de ceux qui étudiaient ce problème s'est concentrée sur d'autres aspects que nous verrons plus loin.

Signalons encore, sous le rapport de la santé, un cri d'alarme du ministre de l'Instruction Publique, Lippens, au Sénat. Il déclara notamment qu'en 1932, 39 p. c. des miliciens étaient physiquement inaptes au service militaire. Nous avons de bonnes raisons pour admettre que l'influence du chômage n'est pas étrangère à ce pourcentage élevé.

Comme nous l'avons dit déjà, les statistiques officielles relatives aux causes de décès par âge ne sont pas au point. Le chiffre des suicides que nous connaissons jusqu'en 1932 montre un accroissement ; il a passé de 1,249 en 1929 à 1,450 en 1932. Malheureusement, nous n'avons pas encore de classement par groupe d'âge, donc nous ne pouvons pas en tirer des conclusions pour les jeunes.

* * *

Nous savons que le chômage actuel tend de plus en plus à devenir un phénomène chronique et permanent. Nous n'avons pas à examiner ici les répercussions du chômage chronique sur la classe ouvrière en général ; nous nous occupons seulement de ses effets sur la jeunesse. D'ailleurs, un grand nombre d'aspects du problème sont communs aux deux catégories ; mais pour la jeunesse ces aspects se multiplient et se compliquent par suite de l'âge.

Le chômage chronique tend à créer parmi la classe ouvrière une couche croissante étrangère au mode de vie et la façon de penser des ouvriers occupés ou qui le furent en tout cas avant la crise. Ce phéno-

mène et toutes ses conséquences se manifestent dans une mesure plus forte encore chez les jeunes chômeurs.

C'est ici que l'on s'aperçoit tout de suite que l'avenir de notre mouvement syndical et politique est en jeu. Car c'est dans la défense de leurs intérêts professionnels que les ouvriers trouvent le chemin du syndicalisme. C'est dans la lutte quotidienne contre le patronat que se développe, progressivement, leur conscience de classe, leur fidélité à l'organisation, une fierté morale et professionnelle, bref, toute une discipline morale et sociale ; les jeunes chômeurs, par contre, sont dans l'impossibilité de refaire cette expérience et de parcourir cette évolution. Ils n'ont pas leur place dans le procès de production.

Toute cette jeunesse sortait des écoles, pleine d'illusions, animée d'un esprit de dignité que l'enseignement leur avait inculqué, et de volonté et de la joie de vivre. Et au moment de s'asseoir au banquet de la vie, elle voit la dure réalité crever impitoyablement ses illusions comme des bulles de savon.

Les enquêtes et les personnes qui se sont occupées des jeunes chômeurs sont d'accord pour constater que cette situation tend à créer de plus en plus chez ceux-ci un sentiment de résignation et d'indifférence, un affaissement moral d'une part, une sombre et sourde ou violente opposition à tout ce qui représente à leurs yeux d'ordre établi d'autre part.

Même si leurs parents se trouvent dans une aisance relative qui leur permet de subvenir à leurs besoins élémentaires, l'inaction prolongée, le sentiment « d'être entretenus par leurs parents », de « vivre à leurs crochets », créent chez eux l'état d'esprit d'aigris, de bons à rien, de déclassés.

Certes, dans notre pays le chômage des jeunes, si grave qu'il soit, n'a pas encore pris les proportions désastreuses qu'il a en Allemagne, où il se complique encore par la présence d'un nombre énorme de jeunes étudiants et diplômés de toute sorte sur le marché du travail.

De ce qui précède, il résulte que les jeunes chômeurs affichent parfois une indifférence méprisante vis-à-vis de toutes les conquêtes politiques et sociales du mouvement ouvrier ; ils n'en profitent pas ; ils doutent même s'ils en profiteront jamais. Même l'assurance-chômage n'exerce sur eux aucun attrait, car ils ne peuvent le plus souvent en bénéficier à moins qu'ils aient déjà travaillé.

Ils sont poursuivis d'une véritable hantise, de l'obsession d'une amélioration immédiate et purement matérielle. Et comment pourrait-il en être autrement étant donné leur détresse ? Cela les rend très souvent peu disposés à suivre des cours d'éducation générale ou politique. De même, ils ne sont souvent pas enclins à se perfectionner au point de vue professionnel, à apprendre au autre métier ; car fatalistes qu'ils menacent en fin de compte de devenir, ils se disent : « A quoi bon, mes efforts seront inutiles, toutes les professions sont déjà saturées. » Si la situation actuelle se prolonge, le mouvement syndical se trouvera en présence d'une masse énorme de non-qualifiés et d'inorganisés, et cela dans un avenir très rapproché.

Les jeunes chômeurs peuvent devenir une proie facile au radicalisme purement verbal de droite ou de gauche.

Leur manque d'éducation et de formation politique fort compréhensible, leur imperméabilité au raisonnement, leur irritabilité, leur impatience explosive, leur font prêter une oreille bienveillante aux critiques faciles contre le « parlementarisme », les « députés », la « démocratie », que des charlatans et aventuriers politiques de tout acabit leur présentent comme les responsables de tous leurs maux et de toutes leurs peines, alors que les causes véritables qui résident dans l'organisation vicieuse de notre régime économique actuel leur échappent. Les mêmes charlatans et aventuriers, démagogues sans vergogne, les excitent contre les partis politiques en général, et contre les partis politiques démocratiques et socialistes en particulier, et contre les leaders syndicaux et politiques, dont ils opposent le genre de vie soi-disant « luxueux » à l'existence sans joie et morne des jeunes chômeurs.

Les mêmes saltimbanques tentent d'exploiter l'idéalisme et l'enthousiasme qui, malgré tout, restent au fond de cette jeunesse, pour les mettre au service d'idées ou principes soi-disant rénovateurs et salvateurs. Ils sont susceptibles d'y parvenir, car l'indifférence, le désespoir, le fatalisme des jeunes chômeurs peuvent se muer en indifférence vis-à-vis de la réaction et du régime politique.

S'il n'en est pas encore là dans notre pays, il serait toutefois puéril de nier les possibilités de développement de cette idéologie.

Il s'agit donc encore heureusement de phénomènes exceptionnels, mais néanmoins susceptibles de se développer. Toutefois, les jeunes gens qui sortent de la classe ouvrière ont été généralement élevés dans une ambiance qui les rend souvent naturellement méfiants vis-à-vis de toutes les formes de la réaction. Mais il est vrai que la pire réaction se dissimule en ce moment derrière des mots d'ordre soi-disant extrêmement révolutionnaires. Et comme nous l'avons dit, le verbalisme révolutionnaire est susceptible de fleurir parmi les jeunes chômeurs.

C'est ici que l'on s'aperçoit du rôle immense que sont appelées à jouer les organisations des jeunesses ;

tout, absolument tout doit être mis en œuvre pour favoriser leur développement et assurer leur rayonnement. C'est la tâche de ces organisations d'arracher les jeunes chômeurs aux dangers de l'indifférence, de l'apathie ; de les immuniser contre tous les dangers dont nous avons parlé ci-dessus. C'est à ces organisations à entretenir chez les jeunes un sentiment de gratitude envers les vieux, pour l'énorme progrès qu'ils ont fait faire au mouvement ouvrier depuis un demi-siècle ; sentiment de gratitude qui doit être en même temps un jugement objectif et exact de la valeur et des limites nécessaires de ces progrès. Les objectifs de ces organisations se dirigeront nécessairement à dépasser ces limites ; ces membres se considèrent comme les héritiers et les continuateurs de leurs prédécesseurs, dont l'héritage ne pourra être sauvé qu'en l'augmentant.

Animés d'une volonté ardente, mise au service des hautes valeurs idéales du socialisme, dans la lutte pour la réforme du régime économique et social et la résorption complète du chômage, ces organisations sauveront les jeunes chômeurs de l'effondrement moral et physique.

L'organisation des jeunes chômeurs et la lutte contre les effets du chômage des jeunes.

Il n'existe pas en Belgique des organisations spéciales de jeunes chômeurs. Nous n'avons pas non plus des statistiques sur le nombre des jeunes chômeurs organisés. Toutefois, il est un fait que la plupart des jeunes chômeurs ne sont pas organisés. Nos organisations de jeunesses syndicales, de jeunes gardes, groupent évidemment de nombreux jeunes chômeurs ; de même que les organisations syndicales, en ce qui concerne les jeunes chômeurs ayant déjà travaillé. La même situation se présente chez les chrétiens.

Nous nous sommes efforcés de résumer les efforts faits en Belgique en faveur des jeunes chômeurs.

Constatons d'emblée que ces efforts manquent totalement de coordination. Des communes, des provinces, d'autres administrations, des groupements de bienfaisance et des organisations syndicales, ont tenté d'organiser quelque chose. Dans son discours au Sénat, le 15 mai 1934, le camarade Renard pouvait dire à ce sujet que par manque d'unité dans les directives et les conclusions, ce qui a été fait doit être considéré comme à peu près inefficace, à coup sûr tout à fait insuffisant.

Voici les faits. Nous passons d'abord en revue les efforts faits par les pouvoirs publics. Pour le Gouvernement, nous pouvons être bref : il n'a rien fait. Le Conseil supérieur de l'Enseignement technique a délibéré sur la question de l'instruction à donner aux chômeurs, mais on en est toujours aux vœux. De son côté, le Conseil supérieur de l'Education populaire a élaboré un projet d'utilisation des loisirs des chômeurs en vue de leur formation professionnelle et leur éducation en général. Mais, ce n'est pas le Gouvernement qui s'inspire de ces vœux ou de ce projet.

Voyons maintenant ce qui a été fait par les provinces et les communes. Il y a trois ans, la Députation permanente du Brabant décida d'écrire à toutes

les communes de la province pour les informer qu'elle mettrait à leur disposition 50 p. c. des crédits qu'elle consacrerait à la création d'un enseignement professionnel à donner aux chômeurs. A cet appel, une seule commune a répondu avec quelque succès : celle de Louvain. Elle s'efforça de réaliser quelque chose ; avec le concours des organisations syndicales, elle organisa des causeries pour chômeurs qui obtinrent quelque succès. Remarquons qu'il ne s'agit pas ici que de jeunes chômeurs.

La province de Brabant a tenté autre chose encore. Elle créa dans le Grand-Bruxelles des cours pour chômeuses, des cours à caractère ménager. 75 filles seulement se sont présentées la première année pour suivre les cours ; il a fallu abandonner.

A Malines, sur 1,000 jeunes chômeurs qui pouvaient s'inscrire aux cours professionnels créés à leur intention, 120 seulement se firent inscrire. Au bout d'un an, il n'en restait que 39.

D'une enquête faite à Courtrai, il résulte que sur 1,013 chômeurs complets, jeunes gens et adultes, mariés et célibataires, moins de 25 p. c. exprimèrent le désir de suivre des cours. Mais tous voulaient travailler.

A Anvers, sur les instances de la Jeunesse syndicale et de la Jeunesse ouvrière, la ville a organisé des cours pour jeunes chômeurs qui n'ont toutefois connu qu'un succès relatif.

En 1931, la première année de l'organisation de ces cours, quelque 300 chômeurs se firent inscrire, dont environ 200 ont continué à suivre les leçons.

En 1932-1933 se présentèrent quelque 400 élèves. L'année scolaire se clôtura avec 300 élèves.

Pour l'année 1933-1934 se sont fait inscrire 480 élèves. Les leçons ont consisté en un enseignement professionnel théorique et des cours de formation générale. On a organisé en outre des excursions et des visites.

Dans la région du Centre, de nombreuses initiatives ont été prises sur proposition de nos mandataires et les organisations syndicales. Les jeunes gens qui ont cessé d'être soumis à l'obligation scolaire et qui n'ont pu entrer au travail ou en apprentissage, ont été invités à suivre les cours dans des établissements d'instruction existants.

La plupart des administrations communales de la région du Centre ont accordé une indemnité représentant les frais de scolarité, aux jeunes gens qui seraient entrés au travail ou en apprentissage et dont la famille se trouve dans le besoin, à condition qu'ils suivent des cours à tendance professionnelle ou industrielle et dans certains cas lorsqu'ils fréquentent une école moyenne.

Il est difficile de chiffrer les résultats obtenus, mais il y a lieu de noter que malgré la crise qui a réduit de 30 à 50 p. c. les revenus des ouvriers et employés les plus favorisés, la population des écoles moyennes, industrielles et professionnelles a une tendance à augmenter.

Mais ces résultats datent de l'année 1932 et sont à revoir.

De même, en 1932, des cours pour chômeurs ont été organisés à l'Institut des Arts et Métiers de La Louvière. Il y eut 298 chômeurs qui se firent inscrire. Ils se répartissaient comme suit :

Chômeurs.

De 14 à 16 ans	11
De 16 à 18 ans	26
De 18 à 20 ans	45
De 20 à 25 ans	81
De plus de 25 ans	135

C'est dire que les plus nombreux n'étaient pas les plus jeunes. D'autres chiffres nous apprennent qu'en 1931 il y avait à La Louvière 797 jeunes gens de 14 à 16 ans. Sur ces 797, 403 ne fréquentaient aucune école, soit 51 p. c.

A La Louvière, à la demande de la Fédération des Syndicats du Centre et de la Centrale des Jeunesses socialistes, la Députation permanente a accepté la création de cours spéciaux pour chômeurs.

L'Administration provinciale du Hainaut s'est efforcée d'encourager le développement de l'enseignement aux jeunes chômeurs. Toutefois, dans l'ensemble, exception faite pour la région du Centre, les réalisations furent des plus modestes, par suite de l'impossibilité d'obtenir les crédits nécessaires.

Signalons encore un sérieux effort tenté par la commune de Braine-le-Comte, où l'Ecole industrielle a décidé l'organisation de cours professionnels après entente avec les groupements syndicaux et les industriels de la ville. Le personnel de maîtrise des usines de Braine-le-Comte s'est offert pour faire office de maître d'apprentissage. 35 jeunes chômeurs se sont fait inscrire. Après un excellent début, cette œuvre est tombée en décadence.

De même, de nombreux efforts ont été tentés dans la province de Liège, mais le succès a été absolument nul.

Cette rapide revue qui n'a pas la prétention d'être complète, confirme les paroles du camarade Renard, que nous avons rapportées ci-dessus.

Les organisations de jeunesses, secondées par les organisations politiques et syndicales générales, se sont efforcées de leur mieux de parer à la carence et à l'insuffisance de l'action des pouvoirs publics.

Dans un exposé à l'Association belge pour le Progrès Social, M. J. Paquay s'est étendu sur l'action de la jeunesse ouvrière chrétienne en faveur des jeunes chômeurs. La J. O. C. s'est efforcée d'organiser le placement des jeunes chômeurs et quelques résultats, évidemment fort modestes, ont été obtenus. La J. O. C. lutte contre le découragement et le désœuvrement, mais, en s'inspirant de l'idée que « le mal était avant tout d'ordre moral », elle organisa l'aide morale aux jeunes chômeurs. On essaya, dans la mesure du possible, de soutenir les jeunes chômeurs matériellement : distribution de vêtements, etc., collectes, et autres secours charitables. De plus, pour lutter contre le désœuvrement, on organisa un peu partout des conférences éducatives sociales et des cours, ainsi que des œuvres récréatives à caractère sportif et autre. Dans le bulletin mensuel de février 1933 de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique, on résume l'activité de la J. O. C. comme suit :

- « Anvers : Atelier d'ébénisterie. Confection d'objets en bois pour la décoration des maisons.
- » Goûter hebdomadaire et cercle social.
- » Bruges : Conférences et films.
- » Bruxelles : Plus de 25 conférences avec ou

sans projections ; plus de 20 visites guidées (monuments, sites, usines).

» Cercle d'études sociales et goûter hebdomadaire.

» Gand : Bibliothèque publique pour jeunes chômeurs.

» Liège : Confection d'objets pour la Saint-Nicolas.

» Verviers : Conférences et visites guidées. »

Les chrétiens ont d'autre part organisé une caisse de chômage pour les jeunes : *De Jonge Werkman*. Nous n'avons pas de renseignements précis sur son fonctionnement.

Quel est en fin de compte l'œuvre accomplie par les organisations affiliées à la Commission syndicale et au P. O. B. ?

Notre documentation est ici insuffisante et une bonne partie de nos constatations sont basées sur une enquête effectuée par la Commission syndicale en 1932.

Disons d'abord que nous devons la plupart des efforts qui ont été faits par les pouvoirs publics à l'initiative de nos mandataires. Nous ne connaissons pas le sort qui a finalement été réservé à toutes les tentatives : une nouvelle enquête serait nécessaire à cet effet.

Résumons maintenant les données de l'enquête de 1932.

A Alost, où depuis cinq ans on donnait un cours sur le tissage, à la Maison du Peuple, 2 jeunes chômeurs seulement se sont présentés.

A Renaix, les efforts de la Fédération des Syndicats ont complètement échoué après avoir coûté beaucoup d'argent.

La Fédération des Syndicats du Centre a organisé des conférences pour chômeurs qui sont suivies avec intérêt. Les groupements syndicaux ont collaboré avec les administrations communales et les écoles professionnelles à La Louvière et à Braine-le-Comte.
(A suivre.)

LA JEUNESSE RECLAME DU TRAVAIL !

Depuis des années, vingt-cinq à trente millions de chômeurs, répartis sur tous les pays industriels du monde, sont accablés par leur sort insupportable.

En ajoutant, à ce nombre de chômeurs, les femmes et les enfants, il y a au moins cent millions d'humains à qui il n'est pas donné de vivre de leur travail et qui sont voués au secours. L'oisiveté démoralisante, la misère ouverte et cachée, dans beaucoup de cas la faim, ont créé, dans ces familles, un esprit de sourde résignation ou de révolte, et, en tout cas, de désespoir.

Mais, dans ces malheureuses circonstances, le sort des jeunes chômeurs, dont le chiffre atteint environ 1/3 du nombre total des sans-travail, est particulièrement tragique.

Pour presque chaque pays, cette partie de la jeune génération qui grandit sans but et dans l'oisiveté soulève un problème vital. Là où ces jeunes gens n'ont pas l'occasion de se créer par le travail une existence et un avenir, ils se trouvent sous la menace permanente du désordre politique.

La réaction essaye d'exploiter leur désespoir et leur angoisse et de les attirer par de belles promesses dans ses mouvements fascistes. Or, tout le monde sait que les Etats fascistes ne procurent pas du travail aux jeunes chômeurs, mais les préparent pour de nouvelles tueries.

Seul le mouvement ouvrier moderne cherche loyalement et énergiquement une solution au problème du chômage en général, et à celui de l'occupation des jeunes chômeurs en particulier.

A l'initiative de l'Internationale des Jeunesses socialistes, le Conseil d'administration du Bureau international du Travail, sous la poussée du groupe ouvrier, a décidé d'inscrire le problème du chômage des jeunes gens à l'ordre du jour de la Conférence du Travail qui se réunira en juin prochain.

A cette Conférence, le groupe ouvrier s'emploiera avec vigueur en faveur d'une réglementation internationale du problème. Mais, cela ne suffit pas toutefois. Il faut que l'opinion publique soit alertée pour qu'elle oblige les gouvernements à se rallier au point de vue des délégués ouvriers.

Camarades, il est de notre devoir d'influer sur l'opinion publique de notre pays, et de la gagner pour nos solutions. Lorsque nous parviendrons à faire admettre que pour les jeunes chômeurs le travail est une nécessité sociale, notre gouvernement sera obligé de charger son délégué à Genève de voter dans le sens de nos aspirations.

De commun accord avec la Fédération syndicale internationale, l'Internationale ouvrière socialiste a organisé dans tous les pays un pétitionnement. En Belgique, dans quelques jours, les Jeunes Gardes socialistes, la Centrale gymnique et sportive ouvrière, la Centrale de la Jeunesse ouvrière, les groupements de Jeunesses syndicales et les Etudiants socialistes commenceront, en collaboration avec les Fédérations de Syndicats et sous les auspices de la Commission Syndicale, à recueillir des signatures.

Tous les jeunes chômeurs et les jeunes gens ayant encore une occupation, âgés de moins de 25 ans, à quelque profession ou conviction politique ou religieuse ils appartiennent, sont priés de signer notre requête.

Jeunes amis, camarades, en apposant votre signature sur nos listes, vous rendrez service à vous-mêmes et à vos amis sans travail.

Marquez votre volonté à Genève, et signez notre requête.

POUR RECLAMER DU PAIN, DU RECONFORT MORAL ET DU TRAVAIL.

La Commission Syndicale.